



NOUS UNIR POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL FACE À CEUX QUI DÉTRUISENT NOTRE PLANÈTE.



ACTIONS EN JUSTICE

Notre affaire à tous s'est engagée dans ce qui deviendra le premier recours climat français à portée globale, c'est-à-dire une action citoyenne portée contre l'Etat pour carence fautive et absence d'action dans la lutte contre le dérèglement climatique.



PLAIDOYER

Au travers d'échanges avec les parlementaires, de propositions de loi, de colloques juridiques à destination des praticien-nes, des parlementaires et des citoyen-nes, *Notre Affaire à Tous* oeuvre à une transformation du droit pour la reconnaissance des droits environnementaux, et l'établissement de nouvelles responsabilités pour les États et les multinationales polluées.



MOBILISATION CITOYENNE

Notre affaire à tous se situe aux confluent de l'avancée des connaissances scientifiques, de la mobilisation citoyenne pour l'environnement et du monde juridique. En construisant ces ponts, l'association cherche à garantir l'accès au(x) droit(s) pour tou-tes, dont celui à la protection face à un environnement dégradé et un climat dérégulé.



UN MOUVEMENT MONDIAL

Notre affaire à tous s'inscrit dans une tendance globale : celle d'une mobilisation grandissante pour pénaliser les crimes contre l'environnement, mais aussi reconnaître des droits à la nature ou porter des actions en justice pour le climat.